



**Acquisition par le groupe EPC de
SIGENCI,
société spécialisée dans le
désamiantage**

Paris le 4 février 2013,

Le groupe EPC a signé le 3 février 2014 le contrat d'acquisition de 100% des titres de la société SIGENCI.

Cette société qui emploie 80 personnes réalise un chiffre d'affaire de 10 millions d'euros. Elle est spécialisée dans le désamiantage. C'est un des acteurs majeurs du marché Français avec des implantations importantes dans le Nord, la région Parisienne et la région Lyonnaise.

SIGENCI constitue un complément important tant géographique que technique au dispositif actuellement en place chez EPC dans le désamiantage à travers ses filiales OCCAMIANTE et ATD notamment.

Cette acquisition permet au groupe EPC de devenir le premier acteur indépendant du secteur du désamiantage en France. Il permet de consolider sa position dans un secteur à forte valeur ajoutée où les compétences du groupe sont largement reconnues.